

Chief Elevator Inspector / Inspecteur en chef des ascenseurs

Department of Community and Government Services

Join the Government of Nunavut (GN) in this key role with territory-wide impact.

The **Government of Nunavut** was selected as one of Canada's Best Diversity Employers, and Top Employers for Young People and recent graduates in 2022. With one of the fastest growing and youngest populations in Canada, Nunavut is a dynamic, vibrant territory, committed to becoming an even better place for future generations. As a government, we are strengthening our unique model of governance – one that integrates Inuit societal values, promotes use of the Inuktitut language, achieves a representative public service, and collaborates with partners to achieve the promise of Nunavut. The successful applicant will enjoy a competitive salary, medical and dental benefits, a defined benefit pension plan, relocation privileges and opportunities for training and career advancement.

Based in **Iqaluit, NU**, and reporting to the Director, Safety Services, you will oversee Nunavut-wide lifting device systems to ensure that they are operated in a safe, efficient manner, meet the statute, code and standard requirements, and are operated and maintained in accordance with the code and acceptable trade practices. In this role, you will lead, plan, organize, and provide guidance on the proper installation of lifting device equipment and provide appropriate interpretation of the codes.

As **Chief Elevator Inspector**, you will provide technical expertise to contractors, the public and government officials on the proper installation of lifting device equipment and systems, based on the codes in effect and acceptable trade practices. You will also produce written reports of all lifting device system inspections to owners or contractors, indicating the deficiencies to be corrected and the timeframe for correction of the deficiencies, and conduct follow-up inspections for compliance and corrections.

QUALIFICATIONS

Your impressive profile as a qualified Chief Elevator Inspector will include the following highlights:

- Qualified elevator constructor or an elevator mechanic recognized by a Canadian province or territory, or a Journeyman Red Seal professional certification as a Construction Electrician or Electrician from a recognized provincial or territorial professional accreditation body.
- A minimum of seven (7) years of total related experience.
- Acceptable combinations of education and experience may be considered for this position. We encourage you to apply if you have equivalent years of education and/or experience equal to the education and experience requirements listed above.

ASSETS:

- Certification as a QEI Certified Elevator Inspector by NAESA International or willingness to work towards obtaining QEI certification.
- Possession of, or eligibility for, a valid Nunavut Class 5 driver's licence.
- Fluency in two or more of Nunavut's official languages (i.e., Inuktitut, English and French).
- Knowledge of the Inuit communities, culture and land, Inuit Qaujimagatuqangit, and Inuktitut.
- Experience working in a northern cross-cultural environment.

NOTE:

- This is a Position of Trust and a satisfactory Criminal Record Check is required.

Compensation & benefits: This indeterminate position is included in the Nunavut Employees Union and offers a salary range of \$109,481 to \$124,247 per year (for 37.5 hours/week), plus a Northern Allowance of \$16,008 per annum. *Note:* Subsidized staff housing is available.

For more information and to apply

If you are interested in this opportunity as Chief Elevator Inspector (**Reference #14-507826**), please contact us or send your resume, by **11:59 p.m. eastern time, May 19, 2023**, using one of the following methods: **Department of Human Resources, Government of Nunavut, P.O. Box 1000, Station 430, Iqaluit, Nunavut X0A 0H0. Tel: 867-975-6222. Toll Free: 1-888-668-9993. Fax: 867-975-6220. E-mail: IqaluitApplications@gov.nu.ca**. Please include the REFERENCE # in the subject line of your e-mail. Job descriptions may be obtained by fax or e-mail, or online. Only those candidates selected for interviews will be contacted. **Note:** An eligibility list may be created to fill future vacancies. Applicants may submit their resume in the Official Language of their choice (i.e., Inuktitut, English or French).

The Government of Nunavut is committed to creating a more representative workforce so it can better understand and serve the needs of Nunavummiut. Priority will be given to Nunavut Inuit. Candidates must clearly identify their eligibility in order to receive priority consideration under the Nunavut Priority Hiring Policy. Employment in some positions requires an acceptable criminal record check. Possession of a criminal record will not necessarily disqualify candidates from further consideration.

For position details, please visit the Government of Nunavut website at <https://gov.nu.ca/human-resources>.

Ministère des Services communautaires et gouvernementaux

Joignez-vous au gouvernement du Nunavut (GN) dans ce rôle clé ayant de l'impact à l'échelle du territoire.

Le **gouvernement du Nunavut** fait partie des employeurs canadiens de choix en matière de diversité ainsi que pour les jeunes et les personnes nouvellement diplômées en 2022. Avec l'une des populations les plus jeunes et dont la croissance est la plus rapide au Canada, le Nunavut est un territoire dynamique, vivant et déterminé à devenir un lieu encore meilleur pour les générations futures. En tant que gouvernement, nous travaillons à renforcer notre modèle de gouvernance unique, un modèle qui intègre les valeurs sociétales inuites, qui favorise l'utilisation de l'inuktitut, qui met en place une fonction publique représentative, et où un partenariat collaboratif permet de réaliser la promesse du Nunavut. La personne retenue profitera d'un salaire concurrentiel, d'assurances médicale et dentaire, d'un régime de retraite à prestations définies, d'une aide financière en cas de mutation et de possibilités de formation et d'avancement professionnel.

Basé à **Iqaluit, NU**, et relevant du directeur, services de sécurité, vous assurerez la surveillance de l'ensemble des systèmes de dispositifs de levage pour tout le Nunavut et veillerez à ce que ces dispositifs soient utilisés de manière sûre et efficace afin qu'ils satisfassent aux exigences du Code et des statuts et règlements en vigueur, et que leur fonctionnement et leur entretien soient assurés conformément au Code et aux règles du métier. À ce poste, vous dirigerez, planifierez, organiserez et fournirez des directives pour l'installation appropriée d'équipement pour les dispositifs de levage et veillerez à une interprétation adéquate du Code.

En tant qu'**inspecteur en chef des ascenseurs**, vous prêterez votre expertise technique aux sous-traitants, au public et aux membres de la fonction publique relativement à l'installation adéquate des équipements pour les dispositifs de levage et des systèmes qui s'y rattachent, en fonction des codes en vigueur et des règles du métier. Vous produirez également des rapports écrits sur les inspections de tous les systèmes de dispositifs de levage à l'intention de leurs propriétaires ou de sous-traitants, dans lesquels seront consignées les anomalies à corriger, avec un échéancier pour

que des correctifs soient apportés, et vous procéderez à des inspections de suivi visant à vérifier la conformité et les correctifs exigés.

EXIGENCES

Votre profil impressionnant, en tant qu'inspecteur en chef des ascenseurs compétent, comprendra notamment :

- Le titre de constructeur ou constructrice d'appareils de levage certifié-e ou mécanicienne ou mécanicien d'ascenseurs reconnu-e par une province ou un territoire canadien, ou de journalier ou journalière ayant obtenu une mention interprovinciale « Sceau rouge » en tant qu'électricien ou électricienne en construction ou électricien ou électricienne dont la compétence est certifiée par un organisme d'accréditation professionnelle provincial ou territorial reconnu.
- Au moins sept (7) ans d'expérience pertinente au total.
- Une combinaison acceptable d'études et d'expérience pourrait être prise en compte pour ce poste. Nous vous encourageons à postuler si vous possédez un bagage d'études ou d'expérience équivalent à la qualification ci-dessus décrite.

ATOUS :

- Un agrément d'inspecteur ou d'inspectrice qualifié-e en ascenseurs (QEI) de NAESA International ou la volonté de travailler en vue de l'obtention de cet agrément.
- Être titulaire d'un permis de conduire valide du Nunavut, de classe 5, ou être admissible à l'obtenir.
- Être titulaire d'un permis de conduire valide du Nunavut, de classe 5, constitue également un atout.
- La maîtrise d'au moins deux des langues officielles du Nunavut (soit l'inuktitut, l'anglais et le français).
- La connaissance des collectivités, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'*Inuit Qaujimagatuqangit* et de l'inuktitut.
- Une expérience de travail en milieu interculturel nordique.

NOTA :

- Il s'agit d'un poste de nature délicate. Ainsi, une vérification satisfaisante du casier judiciaire est-elle requise.

Rémunération et avantages : Ce poste permanent est régi par la convention du Syndicat des employés du Nunavut et offre une échelle salariale allant de 109 481 \$ jusqu'à 124 247 \$ par année (pour 37,5 heures/semaine), en plus d'une indemnité de vie dans le Nord de 16 008 \$ par année.

Nota : Un logement du personnel subventionné est prévu pour ce poste.

Pour plus d'information et pour postuler

Si ce poste d'inspecteur en chef des ascenseurs vous intéresse (**n° de référence 14-507826**), veuillez communiquer avec nous ou nous faire parvenir votre curriculum vitæ **le 19 mai 2023 à 23 h 59, heure de l'Est**, via l'une des méthodes suivantes : **Ministère des Ressources humaines, Gouvernement du Nunavut, C. P. 1000, Succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0. Téléphone : 867 975-6222. Sans frais : 1 888 668-9993. Télécopieur : 867 975-6220. Courriel : IqaluitApplications@gov.nu.ca. Veuillez indiquer le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.** Les descriptions de poste peuvent être obtenues par télécopieur, par courriel ou en ligne. Seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés. **Nota :** Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants. Les candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix (soit l'inuktitut, l'anglais ou le français).

Le gouvernement du Nunavut s'est engagé à établir une main-d'œuvre plus représentative afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiut. Les Inuits du Nunavut ont priorité d'embauche. Les candidats qui désirent profiter de la politique de priorité d'embauche du Nunavut doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles. Une vérification du casier judiciaire pourrait être exigée pour certains emplois. Un dossier judiciaire n'entraîne pas nécessairement le refus d'une candidature. L'utilisation du masculin n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.

Pour voir les détails de ce poste, rendez-vous sur le site du gouvernement du Nunavut au <https://gov.nu.ca/fr/human-resources-fr>.
